

de le consulter toujours, lorsqu'il y aurait quelque mesure à prendre.

La découverte supposée faite, du côté de la terre, de l'océan Pacifique, ou plutôt d'un grand golfe ou d'une mer de l'Ouest communicant avec cet océan par un détroit, occupait l'attention de M. de la Jonquière depuis son arrivée en Canada. Il avait approprié de grandes sommes d'argent pour s'assurer d'un fait aussi important, et avait donné commission à M. de la VERANDRYE de pénétrer, par le canal des lacs et des rivières de l'intérieur, jusqu'à cette mer, et de prendre, chemin faisant, possession des contrées qu'il traverserait, au nom du roi de France. Cet officier s'avança à quelques centaines de lieues au-delà du lac Supérieur, et érigea, de distance en distance, des espèces de forts, au dernier desquels il donna le nom de fort de la *Reine*. * C'était tout ce dont M. de la Verandrye était capable : il n'avait ni les talens ni les connaissances nécessaires pour faire des découvertes importantes, ou même des observations utiles. Il ne sut pas tracer une carte des immenses contrées qu'il avait parcourues ; son journal n'en contenait point la description ; il ne parlait ni de leur climat, ni de leur sol, ni de leurs productions ; il n'était rempli que du récit insignifiant de la marche de chaque jour et de quelques discours de chefs sauvages, sans importance. On le jugea incapable de remplir la tâche qu'on lui avait confiée : sa commission fut révoquée, et donnée à d'autres individus. Mais des vues d'intérêt particulier vinrent se mêler au but noble, patriotique et désintéressé qu'on semblait s'être proposé d'abord : il se forma une espèce de société composée du gouverneur, de l'intendant, du comptroleur et de deux autres officiers, LEGARDEUR DE ST. PIERRE et MARIN, lesquels devaient partager entr'eux les profits de l'expédition, s'il y en avait. Les deux derniers furent chargés de faire les découvertes. St. Pierre eut ordre de se rendre au fort la Reine, pour de là gagner en avant jusqu'à un lieu dont il serait convenu avec son compagnon de voyage, pour leur rencontre. Marin devait remonter le Missouri, et de là, s'il trouvait une rivière allant à

* Ce sont : le fort de *Caministigoia*, à l'entrée dans le lac Supérieur, de la rivière de même nom, aussi appelée *Trois-Rivières*, à cause de ses trois embouchures ; le fort *St. Pierre*, à 110 lieues environ à l'ouest du premier, sur le lac *des Pluies* ; le fort *St. Charles*, à 80 lieues au-delà, sur le lac *des Bois* ; le fort *Maurepas*, à 110 lieues du dernier, et près de l'entrée du lac *Quinipic* ou *Quinipigon* ; enfin le fort *la Reine*, à 100 lieues au-delà, sur la rivière *des Assiniboils*.

Il fut encore construit trois autres forts, savoir : le fort *Dauphin*, sur le lac *des Prairies* ; le fort *Bourbon*, sur le lac de même nom, et le fort *Peskoyac*, sur la rivière de ce nom, dont quelques géographes français du temps placent la source à 25 lieues seulement de leur prétendue mer de l'Ouest.